

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE BOURG-en-BRESSE (Ain)

**Séance du jeudi 6 juillet 2023**  
Date de Convocation : jeudi 29 juin 2023  
Nombre d'Administrateurs en exercice : 13

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260110036-20230706-DEL202317-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Affichage : 10/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Délibération n° 2023.17

**OBJET - Contrat de partenariat ecosystem-CCAS - opération jedonnemontelephone**

**Présents** : Thierry ABERT, Fabrice BORGET, Yvonne GAHWA, Catherine MICHON, Nadia OULED-SALEM, Michaël RUIZ, Brigitte VISO

**Excusés** : Jean-François DEBAT, Alexa CORTINOVIS, Raphaël DURET, Patrick LEVRAT, Patricia MEDEVIELLE, Thierry NICOLSI

**EXPOSE**

**Rappel du contexte ou de l'existant et références**

Ecosystem, éco-organisme agréé pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), a participé, dans le cadre de son activité, à l'évènement du Tour de France 2020. A cette occasion, il avait organisé des animations autour des téléphones portables dans le cadre de son opération *jedonnemontelephone*, incluant notamment la collecte de téléphones portables usagés et le don de téléphones reconditionnés. Le CCAS avait bénéficié d'un don de 100 téléphones portables reconditionnés.

**Motivation et opportunité de la décision**

Bourg-en-Bresse étant à nouveau Ville d'arrivée du Tour de France édition 2023, ecosystem propose un nouveau partenariat.

La collecte de téléphones usagés étant organisée sur l'ensemble du territoire de Grand Bourg Agglomération, il est proposé, pour cette nouvelle édition, de faire bénéficier aux habitants de ce territoire, d'un don de téléphones portables reconditionnés.

Ces téléphones seront délivrés aux personnes orientées par les acteurs sociaux, les centres communaux d'action sociale et/ou les élus des communes de l'ensemble du territoire de Grand Bourg Agglomération.

Aussi, il est proposé de signer avec ecosystem un contrat de mécénat fixant, comme suit, les conditions et modalités de leur collaboration :

- Ecosystem s'engage à remettre au CCAS 100 téléphones portables reconditionnés,
- le CCAS s'engage à remettre tous ces téléphones aux bénéficiaires qu'il a repérés ou orientés par les acteurs sociaux, les centres communaux d'action sociale et/ou les élus des communes de l'ensemble du territoire de Grand Bourg Agglomération.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les termes du contrat de partenariat entre Ecosytem et le CCAS.

Ecosystem s'engage à remettre au CCAS 100 téléphones portables reconditionnés.

Le CCAS s'engage à remettre tous ces téléphones aux bénéficiaires qu'il a repérés ou ceux orientés par les acteurs sociaux, les centres communaux d'action sociale et/ou les élus des communes de l'ensemble du territoire de Grand Bourg Agglomération.

**PRECISE** que les bénéficiaires doivent habiter le territoire de Grand Bourg Agglomération.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le présent contrat (annexé à la présente délibération)

**Impacts financiers**

**Néant**